



OBJET : Un chien d'assistance dans votre milieu scolaire

Madame, Monsieur,

La Fondation Mira, fondée en 1981, est un organisme à but non lucratif qui poursuit l'objectif d'accroître l'autonomie et de favoriser l'inclusion sociale des personnes présentant un handicap en leur fournissant gratuitement des chiens entraînés pour répondre à leurs besoins adaptatifs. Depuis 2003, Mira offre la possibilité aux familles d'enfants et aux jeunes adultes présentant un TSA de bénéficier des services d'un chien d'assistance. L'une des particularités du TSA est la sévérité de l'anxiété vécue principalement dans les endroits publics. Ainsi, la présence du chien facilite la gestion de l'anxiété et du stress vécu par le bénéficiaire. De plus, il facilite la vie quotidienne de son bénéficiaire et celle de sa famille.

Pour intégrer son chien à l'école le jeune doit obtenir l'approbation d'un instructeur et d'une psychoéducatrice de la Fondation Mira. Il doit préalablement avoir suivi une classe de formation offerte par un instructeur professionnel de la Fondation Mira. Lors de cette formation, le jeune a appris à gérer son chien lui-même et est apte à se déplacer avec lui lors de ses activités quotidiennes.

Au cours de l'année scolaire, vous remarquerez qu'un chien d'assistance accompagne un jeune de l'école. Il est important de savoir que lorsqu'un chien est au travail, il porte toujours un harnais. Il est également important de reconnaître que le chien est un travailleur comme nous tous. Il faut donc éviter de le déranger dans son travail, de le toucher, de lui parler et de le nourrir.

Nous vous remercions de votre attention et nous comptons sur votre collaboration.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site internet www.mira.ca ou communiquez directement avec nous au numéro ici-bas.

Fondation MIRA

Programme chiens pour jeunes présentant un TSA

450 795-3725 #101

schola@mira.ca